



LISTE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2022

Par suite d'une convocation en date du **05 décembre 2022**, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS se sont réunis à la Mairie le **15 décembre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures**, sous la présidence de **Monsieur Eric FERRERE, Maire** de la Commune.

La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le **05 décembre 2022**.

Il a été procédé à l'appel nominal des conseillers.

Présents : M. Éric FERRERE – M. Alphonse HOARAU – Mme Line Rose BAILLIF – M. Jean Daniel DENNEMONT – Mme Christelle ETHEVE-VADIER – M. Fabrice PAYET – Mme Reine Claude ROPAULD LENCLUME – M. Frédo FERRERE – Mme Nadia ROCHE LESQUELIN – M. Jean Hugues LESQUELIN – M. Pierrot CANTINA – Mme Nathalie CALTEAU – Mme Suzie CUVELIER – M. Jean Max ROPAULD – Mme Marcella MAZEAU – Mme Lise Marie DANDIN – M. Bruno CORÉE – Mme Christine BARET – M. Jean Christophe HOAREAU – M. Laurent LENCLUME – Mme Julie Rose MEZINO – M. Emile PERMALNAICK – Mme Colette ANELARD CADERBY – Mme Annick SEVERIN – Mme Roseline LUCAS – Mme Suzette RIVIERE.

Procurations : Mme Marie Hélène RICQUEBOURG a donné mandat à Mme Nadia ROCHE LESQUELIN – Mme Julia DUBOURG BEGUE a donné mandat à Mme Christelle ETHEVE-VADIER – M. Stéphane VARCOURT a donné mandat à M. Jean Hugues LESQUELIN. – Mme Séverine MARA a donné mandat à Mme Line Rose BAILLIF – M. Raphaël RIVIERE a donné mandat à Mme Roseline LUCAS.

Absents : M. René VLODY – M. Paul FORT

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Madame MEZINO Julie Rose comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, MEZINO Julie Rose est désignée pour en assurer les fonctions.

Le Maire a constaté le quorum.

Il a ensuite procédé, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a désigné Mme Julie Rose MEZINO pour remplir les fonctions de secrétaire.

& &

Hôtel de Ville

LISTE DES DELIBERATIONS

NUMERO	INTITULE	DECISION	
		ADOPTE	REJETE
151222_01	Compte-rendu des décisions Adoption du procès-verbal de la séance du 06 octobre 2022	×	
		<i>(1 contre et 3 Abstentions)</i>	
151222_02	ZAC BAS DU TEVELAVE Résiliation du contrat de Concession Approbation du CRAC (Compte Rendu d'Activité au Concédant) de clôture au 30/11/2022	×	
151222_03	Acquisition et portage par l'EPFR du terrain cadastre AD 473 situé au Tévelave Passation d'une convention d'acquisition foncière et de portage n° 01 21 03 entre la Commune et l'EPF Réunion.	×	
		<i>(1 Abstention)</i>	
151222_04	Cession foncière Parcelle AL723	×	
151222_05	Désaffectation suivie du déclassement du domaine public de l'ensemble immobilier sise au 58 avenue du Général de Gaulle	×	
151222_06	Transfert de la compétence maîtrise de la demande en énergie au Syndicat Intercommunal D'électricité de La Réunion	×	
151222_07	Sentier rural Suppression pour inexistence physique	×	
151222_08	Chemin rural – Parcelle AT422p Suppression du tracé cadastral	×	
151222_09	Modification du champ d'application territorial du droit de préemption urbain de la Commune	×	
151222_10	Modification du champ d'application de la délégation du droit de préemption urbain de Monsieur le Maire	×	
		<i>(3 Abstentions)</i>	
151222_11	Délégation à l'établissement public foncier de la Réunion (EPF REUNION) de l'exercice du droit de préemption urbain sur une partie du territoire de la Commune	×	
		<i>(3 Abstentions)</i>	
151222_12	Préemption Protection et valorisation du patrimoine Création d'un espace historique, culturel et écologique à vocation touristique	×	
		<i>(1 Abstention)</i>	
151222_13	Récupération des eaux pluviales du Complexe Sportif Acceptation et validation du plan de financement	×	

(suite)

NUMERO	INTITULE	DECISION	
		ADOPTE	REJETE
151222_14	RESSOURCES HUMAINES Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique Territoriale – Financement d'une aide au maintien dans l'emploi au titre de l'aménagement du véhicule personnel	×	
151222_15	Mise à la réforme de véhicules communaux	×	
151222_16	CAUE – ADIL Renouvellement des conventions pour l'année 2023	×	
151222_17	Information du Conseil Municipal dans le cadre de sa délégation de pouvoirs au Maire	×	

Et les membres ont signé.

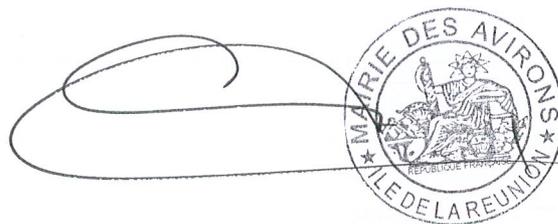
Pour expédition conforme,

La secrétaire de séance,



Julie Rose MEZINO

Le Maire



Eric FERRERE

Le Maire certifie que le présent document
a été reçu à la Sous Préfecture de ST-PIERRE

LE **23 DEC. 2022**

Publiée le : **23 DEC. 2022**

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de La Réunion (Tribunal administratif de La Réunion ; 27, rue Félix Guyon, CS 61107, 97404 Saint-Denis Cedex ; Tél. : 02 62 92 43 60 ; Fax : 02 62 92 43 62 ; greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr) ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.